



Fiche de poste

Animateur·ice périscolaire

Contrat : CDII

Durée de travail hebdomadaire : 17,68h par semaine + 16h de préparation/réunion qui seront réparties durant l'année scolaire

Horaires de travail :

- 11h45-14h10 les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires
- 16h30-18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors vacances scolaires

Rémunération : 10,23 euros bruts/h

Missions principales :

1- Animer et encadrer les Accueils de Loisirs Associé à l'École du Pôle 9

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des publics accueillis.
- Animer des activités socio-éducatives auprès d'enfants de 3 à 11 ans.
- Travailler en étroite collaboration avec les équipes Ville de Lyon et Education Nationale des écoles (agents de restauration, ATSEM, agents de service, enseignant·e·s, directeur·ice d'école...)
- Communiquer avec le reste de l'équipe d'animation autour des enjeux logistiques, organisationnels et pédagogiques des Accueils de Loisirs.

2- Participer à la préparation, le suivi et l'évaluation des projets des Accueils de Loisirs

- Participer aux réunions de préparation.
- Participer à l'amélioration et l'évolution des Accueils de Loisirs.
- Participer à l'évaluation des projets d'animation et pédagogiques.
- Communiquer à la direction des Accueils de Loisirs autour de la vie des Accueils de Loisirs.

Compétences et qualités requises :

- Ponctualité et rigueur
- Sens de l'écoute et du travail en équipe
- Capacité à imaginer et à proposer des activités en lien avec les besoins des enfants
- Capacités d'adaptation aux différentes situations
- Sens des responsabilités

BAFA apprécié